



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

DÉCEMBRE 2025

Edito



Retour sur images et événements à venir

Le mois d'octobre a une nouvelle fois été marqué par l'élan de solidarité autour d'Octobre Rose. La randonnée organisée dans le cadre de cette mobilisation a réuni de nombreux participants, témoignant de l'attachement collectif à la sensibilisation et à la prévention contre le cancer du sein.

Dans le même esprit, les chœurs d'Emeraude, des Hommes de la Baie et des enfants des écoles, associés à plusieurs chanteurs et musiciens, ont offert un moment musical apprécié au sein de l'église de Hénanbihen. Cet événement a permis de rassembler habitants, familles et bénévoles autour d'un rendez-vous caritatif dans une église pleine à craquer.

Le mois de novembre est également un mois qui réunit ! Après un événement sportif réussi malgré la pluie et le froid, le repas des ainés est également attendu avec plus de 100 personnes inscrites, dans un esprit convivial.

Et décembre... La commune se prépare désormais à accueillir la nouvelle édition du Téléthon. Comme chaque année, associations, bénévoles et habitants sont invités à contribuer, selon leurs possibilités, aux actions mises en place pour soutenir la recherche et l'accompagnement des familles concernées.

La fin d'année sera également rythmée par plusieurs temps forts ouverts à tous :

- le Noël de l'AJHA, dédié aux enfants et aux familles,
- les festivités organisées par les écoles ainsi que le défilé des tracteurs organisé par les jeunes agriculteurs, devenu un rendez-vous attendu de la période hivernale.

Ces différents événements témoignent de la vitalité du tissu associatif et de l'engagement collectif, qui contribuent à la vie locale tout au long de l'année, des moments chaleureux, fédérateurs qui apportent joie et bonne humeur.

Eliane THEVENIN et Jean-Michel DANIEL, adjoints.

~ CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2025 ~

Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.

Toutes les délibérations détaillées sont consultables sur le site Internet de la mairie.

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 20 octobre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Membres présents : M. LEBRET Jean-Michel, M. GAUTHIER Joseph, Mme THEVENIN Eliane, Monsieur HOUZE Daniel, Mme DURAND Anne, M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme COURCOUX Aurélie, M. MEHOUAS Gwenaël, M. Yves CRINON, M. MENARD Alexis, Mme HINGANT Claudine.

Membres excusés : Mme CORDON Catherine pouvoir à Mme THEVENIN Eliane, M. CHANTOISEL Fabien pouvoir à M. MEHOUAS Gwenaël, M. DANIEL Jean-Michel pouvoir à M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme ABBE Jacqueline.

• Lotissement des Rochettes : autorisation du Maire à signer le dépôt de pièces et les actes authentiques de vente

Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal le prix de vente au mètre carré du terrain du lotissement « Les Rochettes » à 89 € T.T.C. Une T.V.A. de 20% est appliquée à l'ensemble du prix H.T. du lot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **fixe** à 89 € T.T.C. le prix de vente au mètre carré des terrains du lotissement « Les Rochettes », **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le dépôt de pièces, les actes de ventes ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

• Transfert du Droit de Préemption à Lamballe Terre & Mer pour le Parc d'Activités de la Quenotterie

Le Droit de Préemption Urbain (DPU) permet à une commune d'acquérir prioritairement un bien cédé par son propriétaire, à titre onéreux ou à titre gratuit, dans un périmètre préalablement défini.

Ce Droit de Préemption peut être transféré à la Communauté de Communes. Le Parc d'Activités de la Quenotterie entrant dans le cadre des secteurs économiques, il est proposé de transférer le DPU à Lamballe Terre & Mer, détenant cette compétence.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de déléguer l'exercice du Droit de Préemption Urbain au Président de la communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer pour le Parc d'Activités de la Quenotterie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

• Modification des statuts de Lamballe Terre & Mer

Les statuts sont la base fondamentale sur laquelle repose l'intercommunalité : les compétences transférées y sont définies. Certaines compétences sont obligatoirement assorties de délibérations définissant l'intérêt communautaire ; l'intérêt communautaire permet de déterminer précisément ce qui relève de Lamballe Terre & Mer et ce qui relève des communes.

La dernière modification des statuts de Lamballe Terre & Mer a été approuvée par délibération du 13 novembre 2018 pour solliciter la transformation en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2019.

Afin de garantir la cohérence et l'harmonisation des compétences communautaires sur l'ensemble du territoire, Lamballe Terre & Mer a engagé la révision de ses statuts et de l'intérêt communautaire.

Le 20 mai 2025, la Commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie et a estimé des transferts potentiels de compétences. Discuté lors de diverses réunions du Bureau communautaire, ce travail a été présenté en Conférence des Maires le 17 juin 2025. Cette révision des statuts et de l'intérêt communautaire vise à :

- Harmoniser l'exercice des compétences à l'échelle de l'ensemble du territoire,
- Mettre en conformité leur rédaction avec la réglementation, qui a parfois évolué
- Mettre en cohérence leur rédaction avec la réalité de l'exercice des compétences communautaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (11 POUR, 3 ABSTENTIONS), **approuve** les statuts de Lamballe Terre & Mer à compter du 1^{er} janvier 2026, **demande** au Préfet des Côtes d'Armor, aux termes de cette consultation, d'arrêter les nouveaux statuts de Lamballe Terre & Mer, et **autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PD : permis de démolir

DP 0220762500044 : M. SALLOU Dominique, abri de jardin, 3 rue de la Chapelle.

DP 0220762500049 : TOP SERVICE, panneaux photovoltaïques, 8 rue Abbé Philoux.

DP 0220762500051 : Solaire D, panneaux photovoltaïques, 34 La Basse Millière.

DP 0220762500054 : M. PACHEU Baptiste, modification et création d'ouvertures + clôture, 6 rue de Bel Air.

PC 0220762500010 : Mme FAUCHEUX Kalvina, maison individuelle, 24 rue des Dolmens.

PC 0220762500014 : Mme VOLLARD Maëlle, maison individuelle et garage, 36 D Le Haut des Bois.



~ ETAT CIVIL ~

Décès :

M. Jean BALLAN, né le 2 février 1931 à Hénanbihen, décédé à Matignon le 27 octobre 2025.



Mme Germaine LEVEQUE ép. ERHEL, née le 21 septembre 1931 à Hénanbihen, décédée le 6 novembre 2025 à Hénanbihen.

M. Louis BOIVIN, né le 8 décembre 1939 à Hénanbihen, décédé le 9 novembre 2025 à Meucon (Morbihan)

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

Remerciements :

Famille de M. Jean-Claude ROUXEL : Touchés par toutes les marques de sympathie témoignées lors du décès de Jean-Claude, ses enfants, petits-enfants et toute la famille remercient toutes les personnes qui les ont soutenus.

Famille de Mme Germaine ERHEL : Très touchés par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Germaine, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants ainsi que toute la famille remercient toutes les personnes qui les ont accompagnés et soutenus.

~ VIE ASSOCIATIVE ~



RANDO'BIHEN - Circuits du mois de décembre-début janvier

Pour tous renseignements : randobihen@gmail.com ou **06.27.55.90.46**

Degrés de difficulté () 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

- 03 / 12 St Cast (Bois Bras)
- 10 / 12 St Jacut
- 17 / 12 Quévert
- 07 / 01 Dahouët

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

- 05 / 12 Bourseul
- 12 / 12 Fréhel (Les Rues)
- 19 / 12 Quintenec
- 09 / 01 Landébia

Les prochains matchs des Equipes de Foot de Hénanbihen

le 7 décembre à Hénanbihen

13h00 : Hénanbihen USFF 2 / Hillion AS 2 (aller)
15h00 : Hénanbihen USFF 1 / Erquy US 2 (aller)



le 14 décembre à l'extérieur

12h30 : Lanvallay US 2 / Hénanbihen USFF 1 aller)
15h00 : Saint-Pôtan AS 1 / Hénanbihen USFF 2 (aller)



~ ANNONCES ~

Nouveau à Hénanbihen : Respire, Bouge, Libère avec Meghann Tavet

Et si vous preniez un vrai moment pour vous ?

Ostéopathe installée à Hénanbihen, je propose désormais des cours collectifs de Pilates & Mouvement Bien-Être, pensés pour vous aider à retrouver mobilité, force, légèreté et apaisement au quotidien.

Ici, pas besoin d'être souple ou sportif ! Ces séances, accessibles à tous et adaptées en fonction de vos besoins et capacités, associent des exercices de Pilates, d'assouplissement et de régulation du système nerveux pour renforcer le corps, libérer les tensions et apaiser le mental.

Mercredi 10h30-11h30 / Vendredi 9h30-10h30

À la salle du Cercle à Hénanbihen

Tarifs : 10 € La séance découverte / 15 € La séance / 140 € Le forfait de 10 séances

Séances en petit groupe. Sur réservation : 07.86.83.26.60

Possibilité de cours individuel ou en entreprise



~ ANNONCES (SUITE) ~



La prochaine collecte de sang aura lieu le **vendredi 2 janvier 2026**, salle des fêtes de Matignon de **14h à 18h30**.

Pensez à prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et venir avec votre carte d'identité.

Don du Sang

Dernier spectacle de l'année à la Ville Marqué



RDV à la Ville Marqué avec
Chez Joëlle & Pierre - L'Ostaléri
La Ville Marqué d'en Bas
à **HENANBIHEN**
sur réservation uniquement : 06 21 62 14 10
Ouverture du bar à 18h00

LECTURE
THEATRALE
12 décembre
19h30
entrée offerte par
Quai des Rêves

Assistante de vie aux familles

propose ses services du lundi au vendredi (sauf mercredi) samedi occasionnellement et suivant disponibilité. Accompagnement à la toilette, aux repas, courses, ménage ... temps d'écoute de compagnie, garde d'enfants à domicile. En chèque emploi service universel

Tel : **0658932506**



~ AGENDA ~

Du 4 au 6 décembre : Téléthon (programme joint à ce bulletin).

Samedi 13 décembre : Spectacle de Noël des enfants de l'école publique, à la salle des fêtes.

Vendredi 19 décembre : Animation dictée, organisée par des membres du Club du Accueil, à 14h à la salle du Cercle. Ouvert à tous.

Samedi 20 décembre : Après-midi de Noël de l'AJHA, de 14h à 18h à la salle des fêtes.

Samedi 20 décembre : Défilé de tracteurs illuminés, organisé par les Jeunes Agriculteurs. Arrivée à Hénanbihen vers 20h30, suivie du repas à la salle des fêtes.

Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 : Vacances scolaires de Noël.

Dimanche 11 janvier : Feu de joie organisé par l'amicale laïque, à 17h30 face au bois de Lorges.

Vendredi 16 janvier : Vœux de la municipalité, à la salle des fêtes.

Parution du prochain Eclaireur Janvier 2026 : semaine 2 (du 5 au 11 janvier 2026)
Date limite d'envoi de vos articles : lundi 15 décembre / mail : accueil.mairie@henanbihen.fr



Important

Mairie :

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi**
de 9H à 12H
- Le lundi, mercredi, vendredi de**
14h à 16h30
- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi**.

tel : 02.96.31.52.49
Mail : accueil.mairie@henanbihen.fr

Agence postale :

L'agence postale est ouverte :
du lundi au vendredi
de 9H à 12H

Directeur de Publication
Jean-Michel LEBRET